

## Atmo Hauts-de-France - Particules Ultra Fines

Dans son rapport d'étude sur la surveillance des particules ultrafines dans la région Hauts-de-France ([Rapport N°01/2024/EST/01](#) Etude menée en 2024) Atmo Hauts de France donne les valeurs suivantes (page 11 du rapport):

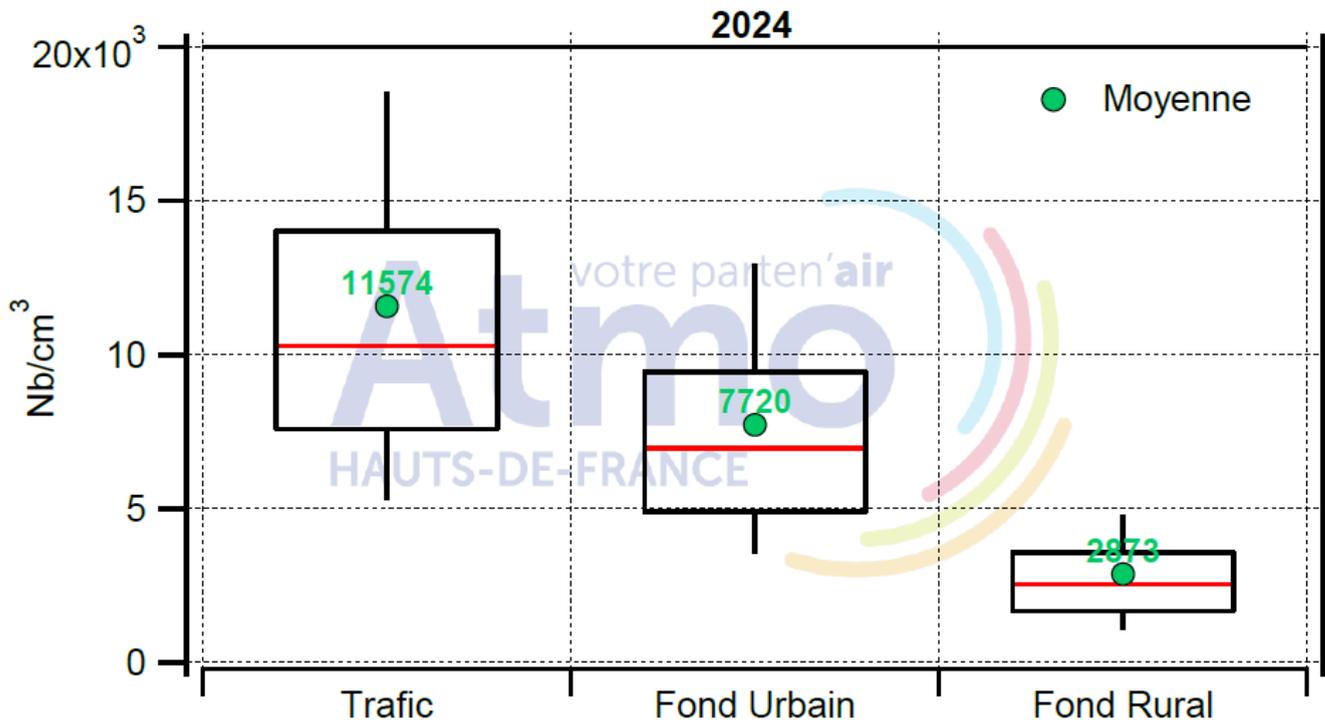


Figure 4 : Concentrations en particules PUFs en 2024 par typologie du site.

© Atmo Hauts-de-France – Rapport N°01/2024/EST/01

Soit dans le pire scénario, correspondant à une *zone de trafic routier* (diagramme de gauche), une moyenne de 11 574 particules au cm<sup>3</sup> ( $11 \times 10^3$ ), avec des pics ne dépassant pas  $18 \times 10^3$  particules par cm<sup>3</sup>.

Ces données correspondent à la mesure faite à Roubaix Serres *en site urbain sous influence trafic*. Nous considérons que l'exposition durable à cet environnement est peu recommandée.

A Tillé, tous les jours, **les riverains sont exposés à des pics représentant  $90 \times 10^3$  particules par cm<sup>3</sup>**, conséquence des mouvements d'avions. Ce qui correspond à plus de 4 fois les mesures enregistrées à Roubaix Serres au pic du trafic !!

Et encore... ces valeurs ne représentent "que" la conséquence des trois décollages successifs intervenus ce jour-là entre 6h05 et 6h30 (3 vols à destination de Tanger, Catane et Oujda). Mais il y a quotidiennement 124 mouvements actuellement, induisant une répétition de ces pics tout au long de la journée !

**Qu'attendent Atmo Hauts de France et l'ARS pour venir faire une étude, au lieu de confier à l'exploitant cette mission qui ne peut pas, ne doit pas ! lui être confiée.**

Où est l'étude sérieuse conduite avec autant de soin méthodologique que celle présentée dans son rapport concernant La Neuville sur Oudeuil, paisible bourgade de l'Oise épargnée par les avions ?

Rapport Atmo Hauts de France à télécharger ici: [Rapport N°01/2024/EST/01](#)

# 24/05/25 Analyse PUF - Tillé extérieur jardin matin 05h07 - 7h06

